

# Les Zones Interdites au Stationnement à PARIS

- AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES.
- VOIES SITUÉES À L'INTÉRIEUR DU PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ PAR LA PLACE DE LA CONCORDE, LE COURS-LA-REINE, LA PLACE DU CANADA, L'AVENUE FRANKLIN-ROOSEVELT (ENTRE LA PLACE DU CANADA ET LE ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES), LE ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES, L'AVENUE MATHIGNON (ENTRE LE ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES ET L'AVENUE GABRIEL), L'AVENUE GABRIEL, LES LIMITES ÉTANT INCLUSES.

RUE FABERT  
RUE DE CONSTANTINE

CAMPING

BOIS DE  
BOULOGNE

Interdiction de stationnement aux  
caravanes, auto-caravanes et véhicules de  
plus de 3,5 tonnes dans :

- Avenue Raphaël
- Avenue Ingres
- Avenue Prudhon.



Art. L. 25 du C.H.

STATIONNEMENT  
GÉNANT  
Art. R.17.1 Code Route

ARRÊT OU  
STATIONNEMENT  
GÉNANT



BOULEVARD CARNOT

BOULEVARD DE LA GUYANE

BOIS DE VINCENNES

BOULEVARD PONIATOWSKI  
(entre l'avenue de la Porte de Charenton  
et la place Cardinal-Lavigerie)

AVENUE DE LA PORTE DE CHARENTON

QUADRILATÈRE DU CHAMP DE MARS DÉLIMITÉ PAR LE QUAI  
BRANLY ET LES AVENUES DE LA BOURDONNAIS, DE LA MOTTE-  
PIQUET ET DE SUFFREN, CES VOIES COMPRIS.